

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, CICOCELLA Sébastien, SIBUE Jean-Louis, SEMBEL Frédéric, PEREZ Murielle, GUERRERO Elisabeth, GUILLOT Carole, GOUBET Lionel, COICAUD Maude, FANJAT Pierre, METAY Cédric, FRANCOIS Héloïse

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Patricia FAVRE-PETIT-MERMET

Date de convocation : le 20 mai 2026

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé.

PROCURATIONS

Néant

ORDRE DU JOUR

- Délibération : DM n°2 – régularisation compte 1068 et dépenses d'investissement
- Délibération : Attribution d'un prêt de 300 000 €
- Délibération : Désignation délégué commission électorale
- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

3 délibérations ont été ajoutées à l'ordre du jour :

- Délibération AIH
- Désignation CLECT
- Désignation Ambroisie
-
- **Délibération : DM n°2 – régularisation compte 1068 et dépenses d'investissement**

Vu le budget primitif 2026 adopté par délibération en date du 05/03/2026,
Considérant qu'une erreur matérielle a été constatée sur l'inscription du compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés », inscrit pour un montant de 303 617,88 € au lieu de 303 616,88 € ;
Considérant qu'il convient de procéder à la régularisation de cette erreur par décision modificative ;
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement :

- Compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : -1,00 €

Dépenses d'investissement :

- Compte 2131 : -1,00 €

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision modificative.

Adopté à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

- **Délibération : Attribution d'un prêt de 300 000 €**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'offre de prêt à échéance choisie établie par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes décide :

ARTICLE 1 :

Pour financer la construction d'un local technique, la Commune de Primarette contracte auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône Alpes, un emprunt de la somme de 300 000 euros (trois cent mille euros) ayant les caractéristiques suivantes :

Durée : 10 ans.

Taux fixe : 4,01%

Taux d'annuités : 2,93%.

Périodicité des amortissements et des intérêts : annuelle

Amortissement constant (linéaire) du capital et échéances dégressives.

Le versement des fonds sera effectué au plus tard le 25/07/2026.

Date de la première échéance : 25/11/2026

Date de la deuxième échéance : 25/02/2027

Base de calcul : 30/360.

Le prêt comporte 10 annuités.

Frais de dossier ou commission d'engagement : 200 euros

ARTICLE 2 :

M. Serge MERCIER, maire de la commune approuve les conditions financières et est autorisé à signer le contrat dont le texte est annexé à la présente délibération.

- **Délibération : Désignation délégué commission électorale**

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer un conseiller municipal prêt à participer aux travaux de la commission de contrôle des listes électorales ;

Le Maire expose qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un membre appelé à siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- DÉSIGNE Madame Maude COICAUD, conseillère municipale, pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales ;
- CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet.

- **Délibération : Avenant de prorogation du bail résidence Les Jonquilles et garantie d'emprunt**

Vu le bail à construction conclu entre la Commune et Alpes Isère Habitat concernant la résidence « Les Jonquilles » composée de 6 logements, arrivant à échéance le 30 avril 2042 ;

Considérant le programme d'amélioration envisagé sur ladite résidence et la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation à compter des années 2028/2029 ;

Considérant que la durée du bail doit couvrir la période des emprunts contractés pour le financement des travaux, soit une durée de 30 ans à compter des ordres de service des travaux ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, de proroger le bail à construction jusqu'au 30 avril 2059 ;

Considérant que cette prorogation fera l'objet d'un avenant établi par acte notarié, les frais correspondants étant pris en charge par Alpes Isère Habitat ;

Considérant que la Commune accepte d'être représentée pour la signature de l'acte par Maître Caroline VINCENT (9 place de Gève à EYBENS), désigné par Alpes Isère Habitat ;

Considérant par ailleurs que le financement de cette opération nécessite la mise en place de garanties d'emprunt permettant de garantir aux locataires un niveau de loyer modéré ;

Considérant que la répartition envisagée des garanties est la suivante :

- 35 % garantis par la Commune ;
- 35 % garantis par la Communauté de communes, sous réserve de l'accord préalable de la Commune ;
- 30 % garantis par la CGLLS (Caisse de Garantie du Logement Locatif Social) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- APPROUVE la prorogation du bail à construction relatif à la résidence « Les Jonquilles » jusqu'au 30 avril 2059 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant ainsi que tout document nécessaire à cette prorogation ;
- ACCEPTE que la Commune soit représentée pour la signature de l'acte par Maître Caroline VINCENT, EYBENS ;
- DONNE un accord de principe à la garantie des emprunts contractés dans le cadre du programme d'amélioration de la résidence « Les Jonquilles », à hauteur de 35 % ;
- PRÉCISE que les caractéristiques définitives des emprunts et les modalités exactes de garantie feront l'objet d'une délibération ultérieure.

- **Délibération : Désignation des représentants de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Le Maire informe le Conseil municipal que suite au renouvellement des élus, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de communes d'entre Bièvre et Rhône.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉSIGNE les représentants suivants pour siéger au sein de la CLECT :

- Titulaire : M. MERCIER Serge
- Suppléant : Mme FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

AUTORISE le Maire à transmettre la présente délibération à la Présidente de la communauté de communes d'entre Bièvre et Rhône.

Adopté à 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

- **Désignation Ambroisie référent ambroisie :**

M. Lionel GOUBET et Mme Maude COICAUD ont été désignés référents ambroisie.

- **Bâtiments – voirie**

Voirie

Travaux chemin de Barral et chemin de Saint Jacques :

Les câbles et poteaux haute tension sont déposés. L'entreprise Grenot interviendra à partir du 8 juin pour remettre en état le chemin de St Jacques et réaliser toutes les finitions.

Travaux route des Coches :

Enedis interviendra à partir du 1^{er} juillet pour terminer et tester les raccordements de réseaux. L'entreprise CL réseaux interviendra dès le 3 juillet pour achever les travaux d'enfouissement.

Fauchage :

Notre employé communal a commencé le fauchage mercredi 27 mai. À ce jour, la route des Coches, ainsi que toutes les voies perpendiculaires sont terminées. Le chemin intercommunal de Champs Dames, les chemins de Simandre et Pention Et Tac sont également fauchés. Pour information, il faut environ une semaine et demie pour parcourir la totalité de la commune.

Bâtiments

Commande centralisée des Pompes à chaleur :

Depuis la mise en service de la commande centralisée des pompes à chaleur de tous nos bâtiments, en 2023, nous avons rencontré des dysfonctionnements du système. Après échange sous garantie et plusieurs interventions, un technicien de chez Atlantic est intervenu le 28 avril. Le défaut provenait d'un câble réseau défectueux qui bloquait les transmissions de données et provoquait le blocage de la commande.

Toit terrasse technique :

La réparation de l'étanchéité de la plateforme, où se situent les pompes à chaleur, sur le toit de la mairie a été réalisée le 15 mai.

Projet local technique :

La propriétaire du terrain situé dans la montée de l'ancienne école ne souhaite pas vendre. Nous avons enclenché les démarches pour la réalisation du local le long de la salle Plissonnier.

Rampes pour escaliers

Pierre Fanjat a réalisé des rampes pour les escaliers du cimetière et du terrain de boules. Nous attendons des devis pour la peinture.

- **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Chaque élu a présenté et expliqué son projet de places de parking aux autres élus. Jean-Pierre a présenté le plan de Léa Puzin et Paul Vallin, tous deux excusés. Le sens unique de circulation et l'aire de recul du car scolaire ont été votés à l'unanimité. Les places de parking auront 2.5 m de large pour faciliter l'ouverture des portières et détacher les enfants et 5 m de long, la place réservée aux PMR Personnes à Mobilité Réduite 3.3 m sur 5 m. Les espaces libres serviront au garage à vélos. L'entrée et la sortie du parking mesureront 6 m et l'aire de circulation 7 m pour faciliter les manœuvres. L'employé communal contactera une entreprise pour balayer les gravillons de la place et achètera des planches pour constituer le gabarit des lignes à peindre. Le traçage des lignes nécessitant du temps, il est envisagé de le proposer un dimanche matin avec les élus et leurs parents. Ce beau projet sera finalisé d'ici fin juin.

Commission vie associative

Projets 2026 :

- Convier les jeunes du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) à une réunion des conscrits pour qu'ils exposent leurs projets via le groupe des conscrits.
- Candidature de la commune au jeu des 1000 € de France Inter
- Proposer aux habitants l'hiver prochain une répétition du jeu des 1000 € dans la Salle Plissonnier aux adultes et jeunes à l'aide des boites de jeu.
- Circuit Géocaching
- Diffusion Salle Plissonnier des matchs de football de l'équipe de France, phase de poule de la coupe du monde : France Sénégal le 16/06 à 21h, France-Irak le 22/06 à 23h, France Norvège le 26/06 à 21h en collaboration avec les conscrits.
- Lien intergénérationnel : Dictée le 12/06 après-midi (École/CCAS)
- Repas à la cantine scolaire, les adultes partagent le repas avec les écoliers
- Ateliers numériques animés par le Centre de l'Île du Battoir en salle du conseil de la mairie, 15 séances de 2h du mardi 09/09 au 22/12 de 9h30 à 11h30, cout adhésion CIB 12 € par an.
- Forum des associations, le samedi 5 septembre, avec jeux en bois pour les enfants, démonstration de BMX parking Salle Plissonnier par That 4 Fun le matin, proposition de paella géante au repas des habitants, suivi du tournoi « salade de pétanque » réservé aux habitants l'après-midi.
- Candidature de la commune au barnum Région

Projets futurs :

- Lorsque le balisage des circuits de randonnées sera effectif, proposition de sorties en VTT, l'une en vélo électrique, l'autre en VTT sans assistance électrique avec départ et arrivée sur un même site.
- Soirée d'observation des animaux et des étoiles.

Commission environnement

- *Matinée nettoyage*

Organisation de la matinée (flyer, parcours, boissons...)

Prochaine matinée nettoyage : 12 septembre 2026

- *Parcours fléchés sur Primarette*

Création des différents circuits sur les applications : Visorando, strava, openrunner

Réfléchir à la création d'autres parcours

- *Propositions*

Différentes propositions sont à l'étude :

Sortie nature

Soirée astrologie

Galets décorés

Parcours documentés

Organiser des balades collectives (Murielle)

Champignons

Forestivité EBER

Troc de graines (EBER)

Pour les commémorations, envisager un pot pour mettre les bouquets ou remplacer la gerbe par des fleurs en pot.

Plantes dans les bacs des cimetières, voir si on peut les récupérer et les recycler.

Commission finances :

Une réunion a été organisée afin de présenter le fonctionnement budgétaire aux nouveaux membres.

Explications des comptes, fonctionnement et investissement.

Nous avons également abordé les explications du montage du budget pour l'année 2026.

Commission communication

Présentation des outils de Communication

- Site internet

Travail sur l'amélioration du site et l'ajout de pages

- PanneauPocket

Explication de l'utilisation. Outil pratique et apprécié.

Proposition de concevoir un sondage sur les attentes des Primarettois (parution PanneauPocket + flyer dans le prochain Prim'Infos).

- Prim'Infos

Décision des prochains articles et de leur répartition auprès des différents membres de la commission.

Commission voirie :

La commission a été réunie le 25 mai afin de présenter ses missions. Nous avons fait le point sur les travaux engagés et sur des projets à étudier.

-Désignation des représentants par secteurs

TE38 (Syndicat d'énergies)

Lors de cette réunion, les délégués TE38 ont élu les délégués territoriaux :

Vice-président : Emmanuel MONTAGNON (Cheyssieu)

Remy LEPISSIER (Anjou)

Remi VALVERDET (Salaise sur Sanne)

Dominique BRUCHON (Revel Tourdan)

Nous avons ensuite eu une présentation du fonctionnement du syndicat et des différentes missions :

Groupement d'achats de l'électricité et du gaz

Éclairage public

Aide à la transition énergétique

Aide à la mobilité électrique

Cartographie des réseaux

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le SCOT des Rives du Rhône a renouvelé ses membres suite aux dernières élections municipales.

Le SCOT – Schéma de Cohérence Territoriale – sert à organiser et équilibrer le développement d'un bassin de vie. Notre SCOT des Rives du Rhône compte 286 000 habitants répartis sur 152 communes

issues de 6 intercommunalités distinctes de 5 départements différents : l'Isère, le Rhône, la Loire, la Drôme et l'Ardèche.

Ce SCOT des Rives du Rhône fixe les grandes orientations concernant :

- L'urbanisme et l'habitat,
- Les transports et déplacements,
- Le développement économique,
- La protection des espaces naturels et agricoles,
- La transition écologique et énergétique,
- L'organisation des équipements publics et commerciaux.

Le document du SCOT est également la référence en matière d'urbanisme et les communes ou intercommunalités doivent rendre leurs projets compatibles avec le SCOT.

Le nouveau bureau du SCOT a été élu et installé le 20 mai dernier. C'est notre présidente d'intercommunalité Mme Sylvie Dezarnaud qui préside désormais le SCOT des Rives du Rhône. Votre maire, Serge Mercier étant élu vice-président délégué à l'habitat.

- **Urbanisme**

DP (Déclaration Préalable)

COIRO Tom, Panneaux photovoltaïques, 655 chemin de Simandre

ROSINET Jessica, installation de velux, 1245 route de Sablons

CURTET Jacques, installation de velux, 505 chemin Poncin

- **Courriers reçus**

Néant

- **Questions diverses**

Cérémonie de commémoration

Nous avons eu quelques retours concernant la hauteur de l'herbe. L'entretien avait été fait le lundi précédent la commémoration. La recommandation concernant les espaces verts est de ne pas tondre trop court.

Drapeau du civisme

Frédéric Sembel aimerait avoir un retour concernant cette proposition faite à l'école. Serge Mercier doit s'entretenir avec la directrice à ce sujet.

Cimetière

L'entretien du cimetière par l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) a démarré et correspond à nos attentes. La mise en place de big bag à la place des containers devrait faciliter l'enlèvement des déchets.

Date prochain conseil municipal :

Le 2 juillet 2026 à 20h

MERCIER Serge		GUERRERO Elisabeth	
FAVRE-PETIT-MERMET Patricia		GUILLOT Carole	
ROSTAING Jean-Pierre		GOUBET Lionel	
MONIN Florence		COICAUD Maud	
CICORELLA Sébastien		FANJAT Pierre	
SIBUE Jean-Louis		METAY Cédric	
SEMBEL Frédéric		FRANCOIS Héloïse	
PEREZ Murielle			